



Ardèche

50 ans de Canoë-Kayak

Le CREPS de Vallon Pont d'Arc en Ardèche vient de fêter un demi-siècle de formation aux sports de nature. Sous la tutelle du Ministère des Sports, l'établissement s'est forgé une solide réputation en canoë-kayak, en particulier en eaux-vives sous la houlette de Jean Lamy, spécialiste des techniques de sécurité en rivière.

Dans le cadre des réformes actuelles des filières de formation professionnelles aux métiers du sport, le CREPS de Vallon Pont d'Arc proposera dès la rentrée de septembre 2011 de nouvelles formations qualifiantes.

Mais avant cela, l'établissement organise pour le printemps 2011 les quatre dernières qualifications complémentaires de l'actuel brevet d'Etat de canoë-kayak. Ces qualifications complémentaires permettent d'encadrer les activités du canoë-kayak en environnement spécifique (ex. au-delà de classe 3 en rivière).

En voici le programme :

- Qualification Mer (Méditerranée et Atlantique) :
du lundi 28 février au vendredi 11 mars 2011
- Qualification UF9 Haute Rivière (Corse) n°1 :
du lundi 28 mars au jeudi 7 avril 2011
- Qualification UF9 Haute Rivière (Pyrénées) n°2 :
du lundi 11 au jeudi 21 avril 2011
- Qualification UF8 Rafting (Alpes) :
du lundi 9 au jeudi 19 mai 2011
- Qualification UF10 Nage en eaux-vives (Alpes) :
du mardi 26 avril au vendredi 6 mai 2011

En outre, afin d'accompagner le passage aux nouvelles filières, le législateur a prévu (arrêté du 1^{er} juillet 2008 – art. 8) une période transitoire (2008 – 2013) pendant laquelle les titulaires d'un brevet d'Etat de canoë-kayak et d'une qualification complémentaire peuvent, sous réserve de justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans et d'une expérience de formateur de cadres, bénéficier de l'équivalence du diplôme d'Etat de canoë-kayak, diplôme de niveau 3.

Infos : contacter le CREPS de Vallon Pont d'Arc

Tel ; 04 75 88 15 10 – mel. cbelotti@creps-rhone-alpes.fr

www.sportsdenature.gouv.fr

Vous êtes titulaire d'un brevet d'Etat de Canoë-kayak ?

le CREPS PACA - Site de Vallon Pont d'Arc
vous propose de passer les dernières
qualifications complémentaires (Mer, Raft,
Haute-Rivière et Nage en eau-vive) du
brevet d'Etat *.

Pour toute information :
contacter le CREPS de Vallon Pont d'Arc
Tel. 04 75 88 15 10
mél. jlamy@creps-rhone-alpes.fr

* le BEES 1° CK est abrogé et remplacé par de nouveaux diplômes
(BP JEPS et DE). L'arrêté du 1er juillet 2008 prévoit une équivalence
pour les titulaires du BEES ° Ck et d'une qualification complémentaire



MINISTÈRE
DES SPORTS

CREPS PACA



Kayak de Mer - UF 7
Méditerranée et Atlantique
28 février - 11 mars 2011



Haute Rivière
Corse : 28 mars - 7 avril 2011
Pyrénées : 11 - 21 avril 2011



Rafting - UF 8
Alpes : 9 - 19 mai 2011



Nage en eau-vive - UF 10
Alpes : 26 avril - 6 mai 2011